

Le nouveau congé parental et les pères québécois

Unique en Amérique, un nouveau régime de congé parental (Régime québécois d'assurance parentale), plus flexible et mieux rémunéré, a été introduit au Québec en 2006; celui-ci prévoyait un congé de paternité de 3 à 5 semaines réservé au père et non transférable à la mère.

Depuis, la participation des pères au congé parental a fait un bond, plus de la moitié des pères (56% en 2006 et 80% en 2008) ayant pris un congé d'une durée moyenne de 7 semaines, alors qu'avec le congé parental canadien (qui s'appliquait jusqu'en 2005 au Québec), les pères canadiens n'étaient que 14% à prendre une partie du congé parental, qui pouvait être partagé entre les deux parents, mais l'était rarement. Des travaux internationaux ont en effet montré qu'il faut un congé réservé et non transférable à la mère — si le père ne le prend pas, les semaines sont perdues!

Participation à la vie familiale

Les pères peuvent en effet prendre 3 semaines mieux rémunérées (75% du revenu maximum admissible, qui est de 62000\$ en 2009) ou 5 semaines moins rémunérées (55% du montant). Puisque le congé moyen est de 7 semaines au Québec, cela signifie que plusieurs pères prennent même un peu plus de temps que les 3 à 5 semaines qui leur sont réservées, ce qui est encourageant pour la répartition des

tâches au sein de la famille ! Le congé total pouvant atteindre près d'un an, ce sont encore les femmes qui prennent l'essentiel du congé, soit 40 semaines maximum, dont les 15 ou 18 semaines de congé de maternité qui leur sont réservées, puis le congé parental qu'elles peuvent partager avec le père.

Ou vacances prolongées

Si les pères prennent effectivement le congé, nos recherches ont cependant montré que certains le prennent au moment qui leur convient, souvent pendant les vacances d'été ou pendant le temps des fêtes, afin d'allonger leurs vacances, mais pas toujours pour s'occuper prioritairement du nouveau-né. Aussi, si les milieux de travail se sont adaptés au nouveau régime de congé parental québécois, certains se plaignent des difficultés d'organisation lors de l'absence massive des pères, en été et pendant la période des fêtes. Par ailleurs, les personnes qui ont pris un congé parental affirment encore aujourd'hui que la prise de ce congé peut avoir eu un effet négatif sur leur carrière.

Impact sur les naissances

Par ailleurs, ce nouveau congé semble avoir eu un impact très positif sur les naissances, puisqu'on est passé d'un taux de fécondité de 1,43 à plus de 1,7 de 2005 à 2009, ce qui constitue un bond très important sur une si courte période et une bonne nouvelle pour un certain rajeunissement de la population.

Diane-Gabrielle Tremblay

*Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels
de l'économie du savoir
Directrice de l'alliance de recherche université-communauté sur la gestion
des âges et des temps sociaux
Département d'économie et gestion
Télé-Université du Québec*